Législatives : quand Jean-Christophe Lagarde adresse des tracts en tamoul à ses électeurs

10/06/2022 à 19h48



Raquel Garrido (LFI) qui se présente face au président de l'UDI en Seine-Saint-Denis, l'accuse d'avoir illégalement utilisé le fichier électoral pour envoyer des tracts bilingues à des électeurs d'origine tamoule.

Le président de l'UDI, Jean-Christophe Lagarde a-t-il, une nouvelle fois, abusé du clientélisme électoral ? Raquel Garrido (LFI), sa concurrente dans la cinquième circonscription de Seine-Saint-Denis pour les législatives, l'accuse d'avoir illégalement utilisé le fichier électoral pour cibler des électeurs d'origine sri-lankaise. Plusieurs d'entre eux ont récemment reçu à leur domicile un tract, partiellement écrit en tamoul, langue parlée dans le nord et l'est du Sri Lanka.

Dans ce texte, Jean-Christophe Lagarde rappelle qu'il

est *« vice-président du groupe d'études sur le peuple tamoul »* et vante son bilan à l'Assemblée nationale sur le sujet. *« Depuis des années, je soutiens le combat des associations et de nos concitoyens tamouls originaires du Sri Lanka pour réclamer justice contre la répression des Tamouls par le gouvernement cinghalais »*, écrit-il. Certaines associations réclament la reconnaissance d'un *« génocide »*, commis lors de la guerre civile qui a ravagé le Sri Lanka entre 1983 et 2009.

> *[SIGNALEMENT]*
> *J'ai écrit à la commission électorale (@Prefet93) concernant l'utilisation du fichier électoral par @jclagarde. Il a procédé à un tri pour viser les électeurs originaires du Sri-Lanka. Ce tri est illégal. Je demande aux autorités de réagir.@Procureur93. pic.twitter.com/o2OKKmWiGu*
>
> *— Raquel Garrido (@RaquelGarridoFr) June 9, 2022*

(…) Pour cibler les destinataires et leur envoyer ce tract, l'équipe de Jean-Christophe Lagarde a pu avoir recours à deux types de documents : le fichier électoral ou un fichier associatif. Une seconde hypothèse balayée par Sajenthan, un militant de la France Insoumise d'origine tamoule, qui a reçu ce courrier il y a près d'une semaine comme ses grands-parents. *« Je ne fais partie d'aucune association communautaire. Je suis de surcroît né en France. Jean-Christophe Lagarde n'a pu m'envoyer ce courrier que sur la base de mon nom de famille »*, indique-t-il à *Marianne*.

(…) Marianne